

# ADAPTER LE LOGEMENT À L'ÂGE

*Un logement adapté à l'âge est une garantie supplémentaire d'un maintien à domicile réussi et permet de prévenir les chutes, 1ère cause d'entrée en dépendance.*

## LA MISE EN PLACE D'AIDES TECHNIQUES AU DOMICILE

Les aides techniques sont des moyens de pallier les difficultés que l'on rencontre dans les gestes de la vie quotidienne : aide à la marche, mobilisation dans le lit, aide aux déplacements, à l'hygiène/à la toilette, et aux transferts.

**Des aides techniques (en location ou à l'achat) remboursées par la sécurité sociale peuvent être prescrites par le médecin :** lit médicalisé, déambulateur, rehausse WC, soulève-malade...(liste exhaustive sur ameli.fr).

**Le conseil Départemental peut contribuer à leur financement dans le cadre de l'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) :** se renseigner auprès des services sociaux

**La CARSAT finance un « kit prévention » pour ses ressortissants (régime général) :** se renseigner auprès des services sociaux ou de la CARSAT, 29 cours Gambetta 34068 MONTPELLIER CEDEX 2, ☎ 39 60.

**Le service de l'Etape :** Etape Pôle Autonomie Santé est un lieu ressource sur les aides techniques pour séniors, personnes en difficulté d'autonomie, professionnels habitant l'Hérault. Accueil sans rendez-vous les mardis et mercredis de 8h30 à 12h et de 13h à 17h et sur rendez-vous les autres jours au ☎ 04 67 22 47 40. Place Jacques Aragon - 615, avenue de Montpellier - 34970 Lattes.

## LES TRAVAUX D'ADAPTATION DU LOGEMENT

Le maintien à domicile des personnes âgées nécessite de :

- Lutter contre la précarité énergétique (amélioration thermique des logements),
- Lutter contre l'habitat indigne et dégradé,
- Réaliser des travaux d'amélioration des logements permettant de favoriser l'autonomie :  
ex : remplacement d'une baignoire par une douche à l'italienne.

**Des soutiens financiers existent, pour les locataires ou les propriétaires :**

Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH), Communauté d'agglomération du Bassin de Thau, Conseil Départemental...

Ils peuvent couvrir jusqu'à plus de 75% de la dépense et ceci notamment en fonction des ressources du demandeur.

## IN SITU POUR LES QUARTIERS DE SÈTE : ILE SUD, RÉVOLUTION, SAINT LOUIS

 04 67 74 16 19

Adresse mail : [opah-ru-sete@wanadoo.fr](mailto:opah-ru-sete@wanadoo.fr)  
Adresse Postale : **17 rue Pierre-Semard - 34200 Sète.**

Réception du public le :  
mercredi matin de 9h30 à 12h30 ;  
les autres jours sur rendez-vous

## URBANIS POUR LE RESTE DU TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION CABT

 04 99 52 97 92

Adresse mail : [pigthauagglo@urbanis.fr](mailto:pigthauagglo@urbanis.fr)  
Adresse Postale : **Espace Louise-Michel  
Mairie annexe de Balaruc-les-bains,  
rue des écoles, quartier des usines.**

Réception du public le :  
mardi matin de 10h à 12h.

VERSION - JUIN 2017



Service d'aide  
à la personne



ville de **sète**